

DRINK  
**DOW'S ALE**  
Standard of Strength  
and Quality

**Le Monde  
Ouvrier**



**The Labor  
World**

TRY  
**BLACK HORSE**  
ALE  
100 Years of Brewing  
Experience behind it

Rédaction : 11, rue Saint-Paul Ouest

« INSTRUIRE ET AMELIORER »

Téléphone : LANcaster 5361

## Votre union a-t-elle nommé ses délégués à la prochaine conférence du Congrès des Métiers et du Travail du Canada ?

SI NON, FAITES-LE IMMEDIATEMENT, IL EST DU DEVOIR DE TOUS LES GROUPES AFFILIES D'Y ETRE REPRESENTES ET PAR LES MEILLEURES COMPETENCES DISPONIBLES. DES QUESTIONS DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE POUR LE TRAVAIL ORGANISE Y SERONT DISCUTEES, IL Y VA DE L'AVENIR DE NOTRE MOUVEMENT.

N'OUBLIEZ PAS LA DATE : LUNDI, LE 12 SEPTEMBRE PROCHAIN. L'ENDROIT: NIAGARA FALLS, ONT.

## A bâtons rompus

### Production et éducation technique

La nécessité d'un régime d'apprentissage bien réglementé et combiné avec un meilleur système d'enseignement technique et d'orientation professionnelle est désormais largement reconnue par les pouvoirs publics, de même que par les employeurs et par les unions ouvrières. Il convient de noter que, si l'industrie moderne a remplacé par le travail mécanique de nombreux procédés réservés jusque-là à des artisans qualifiés — devenus dans bien des cas des conducteurs de machines — elle a en même temps offert de vastes possibilités d'emploi aux ouvriers spécialisés possédant une formation technique particulièrement poussée.

Ainsi que l'a déclaré M. Henri de Man : "la technique moderne exige bien plus une intelligence éveillée et des connaissances assez étendues pour comprendre des procédés de fabrication de plus en plus compliqués et mobiles, qu'une longue et patiente éducation des muscles et des tours de main... A mesure que la technique et les études de production progressent, la nécessité d'une main-d'oeuvre plus instruite s'impose davantage."

Si la machine s'est substituée dans une forte proportion à l'ouvrier qualifié de l'ancienne école, elle a, en revanche, rendu nécessaire une formation professionnelle d'un nouvel ordre, plus intellectuelle que manuelle. En sorte que l'instruction est devenue plus indispensable que jamais au bon rendement industriel. — *Extrait du rapport du Directeur du Bureau international du Travail, Genève, 1938.*

Avons-nous raison de dire que le Travail Organisé doit voir plus loin et plus haut que les questions abstraites de salaire et de conditions de travail, qu'il se doit de développer l'éducation professionnelle des apprentis et des jeunes membres, si nous voulons tenir la place qui nous revient de droit ? Instruisons-nous, nous ne le serons jamais assez, et comme cela finira la légende que nous sommes destinés de par la force des choses à ne remplir que des emplois subalternes ; aux autres, les positions de contremaîtres, de surintendants ou de directeurs-gérants ; à nous, les petites "jobs" et les petits salaires. Voyons, les jeunes recourez à l'Ecole Technique ! Là est votre salut.



### Les assurances sociales et le niveau de vie

Le niveau de vie de l'ouvrier ne peut être exclusivement jugé d'après le volume de l'emploi ou en se reportant aux salaires ou à son pouvoir d'achat. Le fait que, dans de nombreux pays, les familles ouvrières jouissent d'une meilleure santé, d'une meilleure condition physique et sont mieux garanties contre les risques de l'existence que ce n'était le cas il y a trente ans n'est imputable qu'en partie à l'accroissement des gains. De nos jours, pour améliorer le bien-être de l'ensemble de la population, on s'attache moins peut-être à augmenter les salaires qu'à aménager un réseau de plus en plus vaste et de plus en plus serré de services sociaux, qui tendent à protéger la santé de la famille du salarié et à maintenir la stabilité de son niveau de vie dans les conjonctures critiques auxquelles ses membres sont exposés. Ainsi, par la mise en commun des contributions des travailleurs, des employeurs et de l'Etat, les assurances sociales ne se bornent pas à suppléer aux salaires par des prestations en espèces ; grâce à l'organisation qu'elles sont en mesure de créer, elles fournissent aussi aux ouvriers les soins médicaux que l'individu isolé serait absolument hors d'état de se procurer à l'aide de ses seules ressources. Il importe donc, pour déterminer l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, de faire le point quant aux progrès qui ont pu être réalisés en matière d'assurances sociales au cours de la période considérée.

Au nombre des tendances nouvelles, on peut distinguer le sentiment de plus grande sollicitude qui se fait jour pour la sécurité sociale du travailleur agricole. Autrefois, le bénéfice des assurances sociales était surtout réservé aux ouvriers industriels. Disséminés sur de vastes régions et gagnant souvent des salaires en espèces si réduits que le paiement des cotisations en eut été rendu malaisé, les travailleurs de la terre de nombreux pays n'étaient pas compris dans l'application de l'assurance. Il est évident, pourtant, qu'ils ont, au même titre que les salariés de l'industrie, le droit d'être protégés contre la maladie et la vieillesse.

Il est admis que le principe des assurances sociales est non seulement plus solidement implanté que jamais, mais qu'il est en voie de recevoir de nouvelles applications car il représente l'un des principaux rouages du mécanisme de sécurité sociale que chaque pays s'efforce de créer pour sa population ouvrière. — *Extrait du rapport du Directeur du Bureau international du Travail, Genève, 1938.*

### Ce que nous demandons, ce qu'on nous donne...

Vous vous rappelez qu'en 1920, le gouvernement de Québec nommait une commission des assurances sociales composée de deux représentants du clergé catholique et protestant, deux représentants patronaux et deux ouvriers, et présidée par M. Edouard Montpetit. Cette commission fit une étude de toutes les questions relevant de l'assistance publique, des assurances sociales et de l'hygiène industrielle. Cette étude dura deux ans, au cours desquels la commission tint plus de cent séances, entendit cent quatre-vingts témoins, reçut une foule de mémoires et poursuivit ses études non seulement au Canada, mais dans les différents pays d'Europe. Ce que cela a coûté à la province, je ne suis pas en état de le dire avec précision — mais cela peut se trouver ; — je sais en tous cas que ce fut un joli montant, mais l'étude faite et les conclusions apportées valaient plus que cela, elles ne peuvent s'évaluer en dollars et tout cela avec quel résultat ?

Cette commission a présenté son rapport final en décembre 1932, il traitait des sujets suivants :

**Assistance** : assistance aux mères nécessiteuses ; placement familial ; mode d'adoption et placement des enfants adoptés ; assistance aux familles nombreuses.

**Assurances sociales** : assurance du vieil âge ; assurance contre le chômage ; assurance contre la maladie ; assurance contre l'invalidité et tous autres problèmes d'assurances sociales.

**Hygiène industrielle** : conditions sanitaires des établissements industriels et des travailleurs dans ces établissements ; maladies professionnelles ; inspection médicale des ouvriers employés aux travaux dangereux ; secours médicaux à l'atelier ; éducation sanitaire de l'ouvrier.

Un rapport favorable a été fait sur la plupart de ces items, tout au moins par une majorité des membres de cette Commission. A quoi cela a-t-il servi ? Combien des recommandations faites ont été adoptées depuis ? Le gouvernement Taschereau a remis sa décision d'année en année et ce ne fut qu'au déclin de son règne qu'il en adopta quelques-unes.

Et depuis, qu'a fait le gouvernement Duplessis ? A peu près rien. Qu'entend-il faire avec les conclusions de ce rapport ? L'avenir seul pourra le dire.

Il y a bien la loi de l'assistance aux mères nécessiteuse qui fut sanctionnée le 14 avril 1937, mais, en dépit de l'information erronée qui fut donnée lors de la conférence de la Fédération provinciale du Travail, aucun chèque n'a encore été remis aux ayants droit. Il y a aussi la loi de l'assistance aux aveugles, sanctionnée à la même date, qui permet au gouvernement provincial de conclure avec le gouvernement fédéral toute convention ayant pour objet de faire bénéficier les aveugles de cette province des lois du Parlement du Canada adoptées pour leur venir en aide.

Et c'est tout. Notre bilan n'est pas fameux, vous l'admettez. Vous êtes étonné que les ouvriers du Québec ne sont pas satisfaits. Au lieu d'être à la tête des provinces canadiennes en fait de législation sociale — comme on s'en est vanté maintes et maintes fois — si cela continue, nous arriverons bon dernier.

A qui la faute ? Au lieu de nous laisser abrutir par de beaux discours patriotiques, de nous corner les oreilles avec notre mission providentielle, de nous parler de nos belles traditions de famille et de nos demeures ancestrales — qui, dans des milliers de cas, consistent en de vulgaires taudis — exigez donc moins de paroles mais des actes. Donnez-nous, messieurs du gouvernement, ce que nous vous demandons mais pas ce que nous ne vous demandons pas, dans le genre de la législation des bills 19 et 20.

Un jour viendra qui n'est pas venu... Vous connaissez la légende du chien d'or, c'est ce qui vous attend, si vous continuez à ne faire aucun cas des revendications ouvrières.



### Le grand fuehrer naziste canadien et son père

D'après Adrien Arcand, le grand "fourreur" du parti naziste canadien, son groupe d'illuminés aura conquis le pouvoir en 1940. Pauvre lui, il devrait pourtant savoir qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Non, vraiment, il faut en avoir une couche pour oser même entrevoir semblable éventualité. Nous craignons fort que ce ne soit pas le siège de premier ministre qu'on lui servira en l'an de grâce naziste 1940 mais bien un cabanon dans l'Est de la métropole. Ce qui déconcerte le plus dans son attitude, c'est qu'il est le fils d'un homme qui, de son vivant, était un des officiers salariés d'une union internationale, position qu'il a remplie pendant nombre d'années avec zèle et dévouement ; ce ne doit certes pas être son père qui lui a inculqué les principes — sont-ce bien des principes ? — qu'il professe aujourd'hui.

(Suite à la cinquième page)

# La vie des unions ouvrières par Ben. Drolet

## NOUS N'AVONS PAS BESOIN DE L'UNION

Ne vous est-il pas arrivé d'entendre dire par des ouvriers, nous n'avons pas besoin de cela: l'union, quand on voit l'homme d'affaires, le marchand, le professionnel de toutes les catégories y avoir recours. Pourquoi, si ce n'est que pour protéger leurs intérêts collectifs?

N'est-il pas ridicule de constater que des ouvriers se croient capables de vivre seuls, isolés de leurs compagnons de travail et sans aucune protection, quelle absurde mentalité; toutefois, depuis la mise en vigueur de l'extension juridique des conventions collectives, nous avons pu constater des résultats bienfaisants, dû au fait, qu'elle a ouvert les yeux à un grand nombre d'ouvriers sur la nécessité de l'organisation dans l'union de leur métier respectif, et paraît-il, s'en trouvent parfaitement bien: Ils se sont fait de véritables camarades d'atelier, la famille toute entière s'en ressent également, l'enveloppe de paie a grossi de façon à donner plus de confort à la maison. En dehors dans la société, l'homme d'union se fait des amis et de la réclame; il est porté naturellement à améliorer sa situation et à se donner plus de prestige.

Mais quand un ouvrier prétend rester isolé et défendre sa cause seul, il n'a guère de possibilité pour lui de donner à sa famille une subsistance convenable, s'il croit ne pas avoir besoin de l'appui des autres et de triompher sans le concours de l'organisation.

Cependant il nous fait peine de constater que des ouvriers. (Il va sans dire que c'est une minorité) semblent vouloir nous prouver la nécessité de cette parole de Voltaire: "Le peuple est bête à manger du foin".

Réflexion: Il faut moins qu'un moment pour convaincre n'importe quel ouvrier sérieux, qu'il lui faut une organisation et qu'il doit être un membre sincère et actif de l'union de son métier, s'il tient réellement au bien-être de sa famille et de ses camarades de travail et de la société entière.

BEN DROLET.

Aujourd'hui, là où le terrorisme est la principale loi du pays, on en est venu à la conclusion qu'il faut d'abord faire la guerre et ne la déclarer que longtemps après, voire même à ne pas la déclarer du tout.

## ON FETE LE PERE DE RAOUL TREPANIER

Une fête intime a été organisée en l'honneur de M. François-Xavier Trépanier, vénérable père du confrère Raoul Trépanier, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal. Cet événement eut lieu chez son gendre, M. Edmond Brunet et sa fille Mme Alma Nadeau, à plage des pins, comté des Deux-Montagnes. Ses enfants, ses proches parents et ses nombreux amis se sont réunis jeudi, le 11 août, pour célébrer son 77e anniversaire de naissance et lui témoigner toute l'amitié qu'ils avaient pour lui et lui présenter leurs souhaits de bonheur et de longévité. De nombreux et beaux cadeaux lui furent présentés, que M. Trépanier reçut avec joie et très ému de cette marque de sympathie à son égard, il adressa à tous un cordial merci.

## DANS LA FOURRURE

Les ouvriers de la fourrure ont appris avec plaisir la sanction de leur contrat collectif de travail par le ministre du travail l'hon. William Tremblay. On relève que le présent décret deviendra en vigueur à compter de la date de sa publication dans la "Gazette officielle de Québec". Il demeurera en vigueur pour une période de deux années, à compter de cette date, c'est-à-dire du 13 août 1938.

Toutefois il est dit qu'après avoir reçu les objections contre la requête de l'union internationale des ouvriers de la fourrure, locaux 66 et 67, le ministre recommande son acceptation conformément aux dispositions de l'Article 6, tenant lieu des conditions décrites dans la Gazette officielle de Québec du 30 avril 1938.

M. Albert Roy, rappelle aux intéressés qui étaient réunis lundi de cette semaine, pour discuter la question du contrat qu'il est satisfait que celui-ci ait reçu l'approbation du ministre du travail et que la question semble définitivement réglée; il constate par exemple une foule d'erreurs, tel que par exemple l'omission de la clause de rétroactivité qui avait été insérée au contrat et qui n'y apparaît pas; toutefois, il espère que le comité paritaire verra à ce que les erreurs contenues seront corrigées de façon à donner justice aux intéressés.

Maintenant disons que le présent décret ne s'applique pas à l'industrie de la garniture et à la teinture des fourrures. La juridiction territoriale comprend deux zones, 1 et 2, la Cité de Montréal et un périmètre de 10 milles de rayon autour de ses limites. La zone 2, comprend un périmètre de 40 milles de rayon autour de la zone 1. Les salaires minima suivants seront en vigueur: \$36.50, \$29.50, \$25.50, \$21.50 \$19.50 et \$14.00, ceux-ci sont déterminés par les classes 1 et 2 ainsi que pour les examinateurs et les finisseurs.

Les employés de 1937 et réengagés par les employeurs recevront par ce décret une augmentation de \$1.50 par semaine. La durée de travail ne dépassera pas 40 heures par semaine et le travail exécuté après 5 heures et les samedis par les manufacturiers et les marchands de gros, sera considéré comme travail supplémentaire, et devra être payé au taux de temps et demi. Pour aucune considération il ne sera permis aux employés d'apporter de l'ouvrage à domicile.

M. Roy fit un exposé succinct de la situation des ouvriers de la fourrure et il croit bien qu'ils ont appris la leçon que pour obtenir quelque chose il faut être fortement organisés, sans cela les patrons n'auraient jamais consentis à signer ce contrat avec l'union internationale.

Passant à un autre ordre d'idées, le Conseil conjoint recommande que les locaux 54, 66 et 67 acceptent l'invitation du Conseil des Métiers de prendre part à la célébration de la Fête du Travail. Des remarques des plus justes ont été faites en faveur de cette recommandation par MM. Benny Klinger, Harry Miller et Mlle E. Brien, présidente du local 67. Un comité composé de MM. O. Vallières, A. Bérubé, H. Miller, B. Klinger, M. Racette, Mlle E. Brien, M. Rousseau et W. Couturier, a été nommé pour s'occuper des préparatifs. La séance était présidée par le nouveau président du Conseil conjoint, Napoléon Morrier, assisté du président du local 66, Maurice Rochette; de la présidente du local 67, Mlle E. Brien.

## LES OFFICIERS DE LA LIGUE DE L'ETIQUETTE

Enfin il en est décidé, on a jeté définitivement les bases de la formation de la Ligue de l'étiquette unioniste. On procéda mercredi dernier à l'élection des officiers avec le résultat suivant:

Président, P. J. Ryan, de l'union des employés de théâtres, local 56, vice-président, Nelson Fortier, de l'union des employés de tavernes, local 200; 2e vice-président, F. W. Cooper, de l'union des employés de théâtre, local 56; secrétaire archiviste anglais, B. Marcovitch, de l'union des valisiers et maroquins; secrétaire archiviste français, J. Robert Guy, de l'union typographique No 145; secrétaire-trésorier, A. Levine de l'union des chapeliers pour dames, local 49, et Henri Belland, de l'union des travailleurs en chaussures, local 249, membre de l'exécutif.

Ces officiers ci-haut mentionnés forment l'exécutif de la ligue.

On nous informe que la ligue a l'intention de poursuivre une grande campagne de propagande en faveur des produits revêtus de la marque syndicale. Il faut à tout prix que les ouvriers intéressés de par l'éducation qu'ils reçoivent de ce mouvement, comprennent bien l'importance de la marque syndicale dans l'achat des commodités de la vie dont ils ont un besoin urgent. Que ce n'est que par l'achat exclusif des produits fabriqués par leurs frères unionistes, que les conditions de travail et les salaires de l'union seront maintenus dans les diverses industries de cette province.

La ligue fait appel à toutes les unions de lui faire parvenir une vignette de leur étiquette, afin d'en faire un plan d'ensemble de publicité.

La question qui semble retarder l'avancement de cet organisme est peut-être le prix d'initiation qui a été fixé à un montant plutôt élevé dans les circonstances. Il appert qu'il a été décidé de laisser le sujet de côté cette année, mais cependant que la taxe d'un demi-sou par membre par mois soit maintenue, afin que la ligue soit en mesure de procéder financièrement avec son plan de campagne.

La prochaine assemblée aura donc lieu mardi, le 23 courant, à la salle des Millinery Workers, 1207 University.

Les unions qui ont nommé leurs délégués à ce corps représentatif sont priées d'en prendre note.

## M. TROLSAAS AUX TROIS-RIVIERES

Les membres de l'union des débardeurs, local 1412 des Trois-Rivières, ont reçu royalement M. Karl Trolsaas, vice-président canadien de l'Association internationale des débardeurs d'Amérique. La réception eut lieu ces jours derniers en la salle du Conseil des Métiers et du Travail de l'endroit. On remarquait à cette réception le président J. B. Arsenaud, A. T. Joly, vice-président, Emile Légaré, secrétaire et autres.

Le président du local 1412, M. G. Caron, souhaila une cordiale bienvenue à M. Trolsaas. Le principal orateur fut M. Trolsaas, qui traita de l'importance de la collaboration au sein des unions ouvrières et particulièrement des débardeurs et qu'une entente soit préconisée avec les employeurs afin d'éviter toute grève si possible. Il recommanda aux débardeurs de se tenir unis afin de ne pas faillir à la tâche. L'orateur fit un relevé des salaires payés à Montréal qui sont de 77, 87, 90 et 92 cents de l'heure; il expliqua comment les règlements étaient observés au port de Montréal et de faire en sorte que le port des Trois Rivières soit un de ceux les mieux organisés pour le bien-être des ouvriers qui y sont employés.

## CHEZ LES WAGONNIERS

Tous les officiers de la Loge Ste-Marie de la Fraternité des wagonniers des usines Angus honorèrent de leur présence la réunion de cet organisme vendredi le 12 courant, sous la présidence de M. Alfred Mathieu, en la salle Polski, au 1956 rue Frontenac.

Des rapports intéressants furent soumis par le président des divers comités d'usines, les confrères Noret, Limoges et Vaillancourt. D'après ces rapports l'indice de la reprise du travail s'effectuera tout probablement en septembre, on attribue ceci à l'abondance des récoltes de l'Ouest canadien.

Le vice-président R. Delage, rapporte qu'il avait assisté à une réunion de la Ligue de l'étiquette le 10 août dernier. M. Delage affirme que les ouvriers sont très intéressés à ce qu'ils achètent des produits revêtus de la marque syndicale. Mais en ce qui regarde la représentation de la loge à cette ligue, il se dit en faveur pourvu que cela n'entraîne à des dépenses supplémentaires.

La Loge a décidé de se faire représenter au Congrès des Métiers et du Travail du Canada, à Niagara Falls, en septembre prochain. Les délégués dont les noms suivent ont été favorisés au scrutin: Alfred Mathieu, Henri Vaillancourt, Alcide Montpetit, D. Allaire et Jos. Gour.

Il est question de célébrer le 50e anniversaire de la Grande Loge de la Fraternité des Wagonniers d'Amérique, le 28 octobre prochain; le projet a été laissé à M. R. B. Lamarche, président du comité social.

On décida l'achat de billets de la fête champêtre de l'union des buandiers, local 122. Le secrétaire Montpetit donna lecture d'un mémoire émanant de la Division No 4 relatif à l'unification des deux chemins de fer. On rappelle que le comité du sénat canadien a légiféré durant 43 sessions sur cette épineuse question sans en venir à aucune décision.

Prenant connaissance de l'invitation du Comité de la Fête du Travail du Conseil des Métiers, de prendre part à la célébration de la fête annuelle des travailleurs, on décida de remettre toute la question au président du comité de la loge, M. Henri Vaillancourt.

A l'issue de la séance, une résolution de sympathies a été adoptée à l'occasion du décès de Z. Séguin et que copie soit envoyée à la famille et au "Monde Ouvrier" pour publication.

## LES EMPLOYÉS DE TAVERNE S'AFFILIENT A LA FEDERATION

L'union des Employés de tavernes, local 200, s'affiliera à la Fédération provinciale du travail. C'est ce qui fut décidé à la réunion bi-mensuelle du local, dimanche dernier, sous la présidence de M. N. Fortier. Un comité a été chargé de voir aux préparatifs de la Fête du Travail, on rapporte que ce comité étudiera la possibilité de sortir un char allégorique dans la parade, montrant l'industrie de la taverne unionisée et celle qui ne l'est pas.

La Ligue de l'étiquette fait appel au local 200, ainsi qu'à toutes les unions possédant une étiquette, de lui fournir un fac simile dans un but de propagande.

On décida de donner l'appui moral et financier à l'union des buandiers, local 122, afin de faire un succès de sa fête champêtre.

Le propriétaire du Forum Tavern M. Albert Martin, fait part à l'union que ses employés, au nombre de sept, avaient signé un document attestant qu'ils avaient reçu à la date du 4 août le salaire indiqué par l'union.

Le propriétaire de la Taverne Avenue, C. H. Hunter, rue Bleury,

## LES OUVRIERS DE LA CONSTRUCTION S'OPPOSENT AU DECRET

Le Conseil des Métiers du bâtiment ressent beaucoup de difficultés à digérer ce que le gouvernement provincial a décidé de faire avaler aux ouvriers intéressés dans cette industrie, un amendement au contrat collectif des métiers de la construction, exemptant les petits entrepreneurs et propriétaires de payer les salaires stipulés en ce qui concerne les travaux de réparations des immeubles n'excédant pas \$2,000.00.

Cette question est revenue de nouveau à l'ordre du jour au Conseil de la construction, jeudi soir dernier, il s'oppose énergiquement au décret nouveau qui permettra de faire tomber les salaires dans, certains cas, sous l'ordonnance des salaires raisonnables.

On a fait remarquer que en se rendant aux exigences des propriétaires le premier ministre, l'hon. M. Duplessis, a commis une grave erreur au détriment des travailleurs. Les propriétaires se glorifient dit-on de ce que le premier ministre a fait pour eux; on exprime l'opinion que en autant que cela durera, les propriétaires trouveront la situation difficile lorsqu'ils viendront à collecter leur loyer.

Un mémoire a été envoyé au premier ministre et au ministre du travail, démontrant tous les effets désastreux qui impliquent dans cette galère tous les ouvriers des métiers de la construction.

A tout événement, le Conseil s'est prononcé en faveur qu'une demande soit faite au gouvernement, que le comité paritaire exerce une stricte surveillance sur les réparations et l'application des heures de travail, qui paraît-il, seraient délibérément violées; aussi de voir à ce que les salaires payés sur les réparations, ne soient pas moindres que ceux stipulés par l'Office des salaires raisonnables et dans tel cas qu'ils soient reprimés si le salaire payé devenait plus bas.

D'autre part, des plaintes sérieuses ont été portées contre certains employeurs qui ne se seraient pas conformés aux conditions stipulées au contrat collectif dans le cas des heures de travail et des salaires sur les travaux généraux.

D'après le rapport du représentant du Conseil au Comité paritaire il paraît que plus de 2,000 ouvriers des divers métiers seraient employés en permanence par le temps qui court.

On attirera l'attention sur le fait que le gouvernement fédéral serait à faire exécuter des travaux de réparation, de construction de viaducs, tunnels et autres. Afin d'éviter ce qui s'est produit précédemment, le Conseil a décidé de nommer une délégation qui entreverrait les autorités fédérales au sujet d'éliminer autant que possible les entrepreneurs qui seraient enclins à violer les dispositions des contrats qu'ils obtiennent. La délégation se compose de MM. Pierre Lefèvre, Oscar Boyer, Onésime Renaud, Louis Guérard et J. A. Charron.

M. J. A. Charron présidait cette assemblée, en l'absence du secrétaire Edgar Gilbert, le délégué Onésime Renaud, de l'union des ouvriers du métal en feuilles, agissait comme secrétaire.

se plaint qu'il y avait des tavernes aux environs de son établissement où le cadre de l'union est affiché et n'ayant aucun contrat de travail de signer avec l'union, cela était de nature à lui nuire considérablement en vue du fait de l'existence d'une entente conclue entre l'union des Employés de tavernes et lui-même; M. Victor Bougie s'occupera de cette affaire.

FUMEZ LES Cigarettes GRADS



## A propos de l'Agent d'affaires

Lorsque l'agent d'affaires écrit une lettre,  
Elle est trop longue;  
S'il envoie une carte postale,  
Elle est trop courte;  
S'il assiste à une assemblée d'un comité quelconque,  
On le considère comme un intrus;  
S'il n'y assiste pas,  
Il veut se dérober;  
S'il essaie de percevoir les cotisations des membres,  
Ceux-ci sont insultés;  
S'il ne le fait pas,  
Il n'accomplit pas son devoir;  
S'il demande conseil,  
Il est incompetent;  
S'il n'en demande pas,  
Il est rempli de lui-même;  
S'il fait ses rapports au complet,  
Ils sont trop longs;  
S'il les résume,  
Ils sont incomplets;  
S'il se permet de parler d'un sujet,  
C'est qu'il veut tout mener à sa guise;  
S'il garde le silence,  
Il a perdu tout intérêt dans l'organisation;  
S'il se trouve dans une salle d'union,  
Pourquoi y demeure-t-il si longtemps?  
S'il n'y est pas,  
Pourquoi ne peut-il être dans la salle de temps à autre;  
.....  
.....  
Le travail obscur, sans gloire  
Que personne ne veut faire,  
L'agent d'affaires, lui, le fera!

## Au Conseil des Métiers et du Travail

Le Conseil des Métiers et du Travail a été saisi d'une question grave à son assemblée régulière, tenue jeudi soir, sous la présidence de M. Raoul Trépanier.

Il s'agissait de la Compagnie Provinciale de Transport, qui s'objecterait à ce que ses employés s'organisent pour aucune considération en union, sous peine de perdre leur position. Cette question fut soulevée par le délégué E. Fagnant de l'union des pressiers local 52, qui expliqua la situation dans laquelle les employés chauffeurs d'autobus se trouvent placés devant l'arrogance des autorités de la compagnie.

Le président Trépanier venant à la rescousse, étant au courant de la situation précaire des employés qui désirent s'organiser pour améliorer leurs conditions qui sont des plus pénibles. Il fit un exposé succinct comment ils étaient traités injustement par cette compagnie.

Ces employés travaillent 15 et 16 heures par jour et ne savent pas comment ils sont payés avant qu'ils ne reçoivent leur enveloppe de paie. C'est la raison pour laquelle ils expriment le désir de s'organiser, et la Division 790 de l'Union des Employés de tramways est prête à les recevoir dans ses rangs.

M. Trépanier ne se gêne pas de dire que si la compagnie persiste dans son attitude d'empêcher les employés d'appartenir à l'union — on sera en mesure, dit-il, de divulguer des faits plus outrageants encore en ce qui regardent ces derniers; car le public de Montréal et des autres parties de la province a le droit de connaître ce qui se passe. Il insiste pour que beaucoup de publicité soit donnée à cette question.

Les délégués Beaudry, Fournier, Corrigan, Larose, Giroux et Bourget parlèrent sévèrement sur le sujet, et tous affirmèrent que pour obvier à cette situation malheureuse des chauffeurs d'autobus, il n'y avait qu'un seul moyen: c'est l'organisation. Il a été prouvé déclaré le délégué Beaudry que les employés de cette compagnie ne travaillaient pas pour un salaire décent mais plutôt pour une pitance.

Il a été résolu que quiconque aurait des plaintes à formuler contre le "Provincial Transport" de les soumettre à l'exécutif du conseil.

Le secrétaire du Comité de la Fête du Travail, M. J. E. Gariépy,

rapporte que tous les préparatifs de la fête sont terminés. La parade se fera omme les années passées à travers les rues de la ville. Le ralliement général des 80 et quelques unions aura lieu au Parc Lafontaine, au nord supérieur du Plateau. Dans l'après-midi l'événement du jour, c'est-à-dire le pique-nique annuel se tiendra au Parc Belmont, dont les tramways No 17 y conduisent. Le secrétaire donne avis que la distribution des insignes se fera à la prochaine assemblée du 1er septembre.

## Les accidents aux yeux

Comme conférencier pour une des sessions ouvrières de son congrès de sécurité d'octobre, l'association de Québec pour la prévention des accidents du travail annonce qu'elle présentera, M. Walter E. Darling, de Cincinnati, orateur aveugle de grande envergure et propagandiste en sécurité.

On se souviendra que M. Darling est venu à Montréal en 1930 pour adresser la parole, lors du second congrès annuel de sécurité industrielle de la ligue de sécurité et qu'il a remporté chez nous un grand succès.

M. Darling est uniquement un évangelisateur sécuritaire. Après avoir fait toute la campagne au front, avec l'armée américaine, durant la guerre sans une seule égratignure, M. Darling revint à son travail d'ouvrier, mais se faisait, quelques mois plus tard, grièvement blessé dans une explosion qui le mutila affreusement. Il dut subir une dizaine d'opérations en l'espace de trois ans et demeura frappé de cécité complète.

C'est à la suite de cette tragédie qu'il résolut de se consacrer à la prédication de la prudence, afin d'éviter à d'autres ouvriers le grand malheur dont il avait été victime. M. Darling, sous les auspices des sociétés de sécurité américaines et canadiennes a donné des conférences dans toutes les villes d'importance de l'Amérique du Nord, et est aujourd'hui reconnu comme un des orateurs les plus populaires pour les ralliements de sécurité d'ouvriers.

"Notre premier but en faisant venir à Montréal M. Darling", déclarait récemment le président de l'association pour la sécurité du travail, M. W.-J. Langston, "est d'essayer à convaincre nos ouvriers



## RECETTES UTILES

### GATEAU EPONGE AUX PECHEES FRAICHES

- 1 tasse de pulpe de pêches fraîches
- 1 cl. à soupe de gélatine
- 1-3 tasse d'eau bouillante
- 1-2 tasse de sucre
- 1-2 tasse d'eau froide
- 2 blancs d'oeuf

Faites tremper la gélatine dans l'eau froide. Ajoutez l'eau bouillante et le sucre et remuez jusqu'à ce que ce soit dissous. Quand c'est bien pris, ajoutez la pulpe de pêches et battez jusqu'à ce que ce soit mousseux. Ajoutez-y les blancs d'oeufs battus en neige ferme. Versez dans un moule humide et refroidissez.

Pour obtenir un pudding plus riche, mettez 1-2 tasse de crème épaisse de crème fouettée au lieu des blancs d'oeufs.

\* \* \*

### SOUFFLE AUX POMMES DE TERRE ET AU FROMAGE

- 2 tasses de purée de pommes de terre
- 1 tasse de fromage râpé
- 2 cl. à soupe de beurre fondu
- 1-3 tasse de lait
- 2 oeufs

- 1-2 cl. à thé de sel
- 1-4 cl. à thé de poivre blanc
- 1-8 cl. à thé de moutarde.

Mélangez le fromage râpé parfaitement avec les pommes de terre. Ajoutez le lait, le beurre fondu et les assaisonnements et battez avec une cuiller fendue jusqu'à ce que ce soit lisse et homogène. Ajoutez les jaunes d'oeufs bien battus (jusqu'à se qu'ils soient épais et de couleur citron) et incorporez les blancs d'oeufs battus en neige ferme. Mettez dans une tourtière bien beurrée et faites cuire au four à feu modéré (340 degré F.) pendant 40 minutes. Servez avec un légume comme les pois, les betteraves ou les asperges.

\* \* \*

### GATEAU AU GINGEMBRE ET AUX PECHEES

- 1-2 tasse de beurre
- 1 oeuf
- 1-2 tasse de lait sûr
- 1-8 cl. à thé de gingembre moulu
- 1 1-4 tasse de farine
- 1-2 tasse de sucre brun
- 1-2 tasse de mélasse
- 1-2 cl. à thé de soda
- 1-8 cl. à thé de cannelle moulue
- 1 cl. à thé de poudre à pâte.

Défaites le beurre en crème avec le sucre, ajoutez l'oeuf et battez bien. Ajoutez la mélasse, puis le lait sûr après y avoir ajouté le soda, le gingembre et la cannelle. Mélangez parfaitement, ajoutez la farine et la poudre à pâte tamisés ensemble. Faites cuire 50 minutes dans le moule graissé dans un four à feu lent (325 deg. Fah.).

Coupez en deux quand c'est encore chaud et mettez une bonne couche de pêches sucrées en tranches entre les deux moitiés et sur le dessus. On peut servir avec de la crème fouettée.

qu'il est mille fois préférable, même durant les grandes chaleurs, de supporter les incon vénients des lunettes de sûreté qu'exige tout travail à danger oculaire, que de risquer de devenir borgne ou aveugle à la suite d'un accident?

"Le nombre des accidents aux yeux, dans notre province", continue le président, "est franchement lamentable. En 1937, nous en avons enregistré au delà de 2.000. M. Darling s'efforcera, en se donnant comme exemple, de convertir nos travailleurs à l'idée, primordiale ici, qu'il vaut mieux prévenir que guérir!"

Elle.—Dire que je suis mariée à vous pour toujours.

Lui.—Je sympathise avec vous, car je suis dans le même cas.

## Index des unions ouvrières Labor Unions Directory

**MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL.** — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month at l'Assistance Publique Hall, 460 Lagache-riere St., East. President, Raoul Trépanier, 1153 St. Denis; Corresponding Secretary, J. E. Gariépy, 11 St. Paul West; Vice-Presidents, Pierre Lefevre, Room 10, Monument National, and J. Cuppello, 415 St. Catherine East.

**ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL.** — To promote the interests of the Allied Union Label (which can be had in French or English. The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176; Jacques Cartier Typographical Union No. 145; Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52; Bookbinders' Union No. 91; Photo Engravers' Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers' Union No. 53; Amalgamated Lithographers of America No. 27; Newspaper Guild, Local 111. President, W. Forrest; vice president, C. Arpin; Recording Secretary, A. F. Ricard; Secretary Treasurer, James Phillip, Room 103, 686 Notre Dame West. Executive: John Moore, A. Query and R. A. C. Ballantyne. Auditors: John Kelly, L. Bilaud, Robert Smille. Tel. MA 7489. Council meets second Tuesday of each month at 7 Craig East.

**UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES CARTIER** No 145. — Assemblée le 1er samedi du mois. Président, J.-W. Blaquière, 4247 St-Zotique, CL 3486; secrétaire-trésorier, Henri Richard, 3592, Dorion, AM. 7034.

**TYPOGRAPHICAL UNION No 176.** — Meets first Saturday of each month at the Mount Royal Hotel. Raymond M. Bennett president, 337 Melrose Ave. Verdun; James Phillip, Secretary-treasurer, Room 103, 686 Notre Dame West. Business hours: 9.00 a.m. to 5 p.m., Saturday, 9.00 a.m. to 1.00 p.m.; MARQUETTE 7489.

**CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS ET MENUISIERS D'AMERIQUE — MONTREAL DISTRICT OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA.** — President J.-A. Chamberland; vice président, E. Bernier; trésorier, E. Lanthier; secrétaire, Pierre Lefevre; garden, M. L'Heureux; agents d'affaires, Ed. Toussaint et E. Beinler.

Assemblée chaque mercredi à 8 h. du soir au Monument National, ch. 10.

### Unions locales affiliées.

- U. L. 134, s'assemble tous les lundis au monument National, chambre 11.
- U. L. 178, s'assemble les 1er et 3e jeudi au Monument National, ch. 10.
- U. L. 1127, s'assemble le 2e et 4e lundi au Monument National, chambre 15.
- U. L. 1244, s'assemble le 2e et 4e jeudi au Monument National, chambre 15.
- U. L. 1300, s'assemble le 1er et 3e lundi, à 4030 Notre-Dame ouest.
- U. L. 1375, s'assemble le 1er lundi du mois, 150-1ère Ave. Lachine.
- U. L. 1558, s'assemble le 1er vendredi du mois, 1671 Letourneau.
- U. L. Membres Associés, s'assemble le 2e mardi seulement, Monument National, à la chambre 11.

**FRATERNITE DES WAGONNIERS DE CHEMINS DE FER D'AMERIQUE.** Loge Ste-Marie No 234. — Assemblées régulières: 2e et 4e vendredis de chaque mois, dans la salle Palski, 1936 rue Frontenac. Président, Alfred Mathieu, 2348 Chapleau, CH 6150; vice-président, Roméo Delage, 4557 Garnier, AM 4016; secrétaire archiviste et correspondant, Alcide Montpetit, 2148 Davidson, Frontenac 5986; secrétaire-financier, R.-B. Lamarche, 4505 Delorimier; secrétaire-trésorier, A. Bertrand, 2345 rue Aylwin, AM 1880; guides: O. Côté, 2710 rue Dandurand et H. Tassé, 2046 rue Omer, Longue-Pointe, CL 3298; sentinelle, Emile Brunet, 5683-5e Avenue, Rosemont; garden, H. Dubuc, 5170-5e Avenue Rosemont; maître de cérémonies, T.-J. Smith, 5591-11e Avenue, Rosemont; Comité local de protection: président, H. Vaillancourt, 2494, Rouen, FR 5590; secrétaire du comité, H.-J. Limoges, 3973 Ste-Catherine Est, AM 0471. Membres du comité: P. Nolet, 7350, rue St-Hubert, CR 6200; J. Allaire, 1833 St-Germain, FR 3379; Joseph Gour, 1979 Gauthier, AM 9177; Alfred Gauthier, 2105 Frontenac, FR 1562; auditeurs: E. Deniger, 2402 Chapleau; D. Roy, 4606 Cartier; D. Laporte, 2020 Valois; directeur local d'éducation: P. Dubuc, 2666 Orléans.

**FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS D'AMERIQUE** Local 134. — Président, F. Doucet, 1909 Cartier; vice-président, Elzéar Bernier, 1598 Darling; secrétaire-archiviste, Pierre Lefevre, 1182 blvd St-Laurent, chambre 10; secrétaire-financier, Edouard Larose, 6563 Delanau-dière, CR 8964; secrétaire trésorier, Ernest Tisdelle, 1316 Gifford; conducteur, J.-B. Roy, sentinelle, Z. Primeau. Le local s'assemble tous les lundis soirs de chaque mois au Monument National, 1182 blvd. St-Laurent.

**UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE**, Local 249. — S'assemble tous les vendredis soirs à 1331A Ste-Catherine Est. Président, Henri Beland, 6289 Blvd. St-Laurent; 1er vice-président, Paul Métayer, 1468 Dorion; 2e vice-président, Delphis Jodoin, 1766 Panet; secrétaire-archiviste correspondant, N. Gervais, 2112 Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Chs. McKeher, 1331A Sainte-Catherine Est, CH 6511, privé CL 6123; assistant agent d'affaires, Lionel Thibault, 4670 Papineau, AM 7062; sentinelle, André Bouchard, 5833 Christophe-Colomb. L'Exécutif s'assemble le 2e et le mardi de chaque mois, à 1331A Ste-Catherine Est. Président, D. Donaison, 368-9e Avenue, Pointe-aux-Trembles; vice-président, Ovide Drollet 4104 Bordeaux; secrétaire, N. Poirier, 2137 Champlain.

**UNION DES CHAUFFEURS DE TAXIS** Local 797. — Affiliée à la Fraternité Internationale des charretiers, chauffeurs d'autos, hommes licenciés et aides. Bureau 1331A Ste-Catherine E. de 8 hrs a.m. à 6 hrs p.m. excepté le samedi à 1h. p.m. Président, Ubald Séguin, 2078 Visitation; vice-président Chas. Dillon, 363 Mayor, Apt 15, secrétaire-trésorier, P. Morin, 2594 De-lisle; sec.-archiviste, E. Crevier, 2354, des Erables; agent d'affaires, Frank Kennedy, 3565 avenue Lorne, apt 11, Ha 0813. Les assemblées sont le 1er mercredi du mois dans la matinée, et le 3e mercredi dans la soirée, à la salle des cordonniers, 1331A Sainte-Catherine Est, CH 6511.

**UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL**, Local 790. Association des Employés de Tramways électriques et de Chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — Montreal Tramways Employees' Union, Local 790, Amalgamated Association of Street, Electric Railway and Motor Coach Employees of America. Quartiers généraux — Headquarters, 1152, rue Saint-Denis, tél. LA 2503. Officers: Officers: Gérard Gagnon, vice-président international et président local; J. Georges Gagnon, vice-président; O. A. Neveu, secrétaire-financier; Raoul Trépanier, agent d'affaires; Alberto Brodeur, trésorier; Henri Cholet, secrétaire correspondant; W. Latour sentinelle. Le local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079 Berri, et l'Exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière, à 1153, rue St-Denis.

**FRATERNITE DES PEINTRES DECORATEURS ET TAPISSIERS D'AMERIQUE**, Local 349. — S'assemble le 2e et 4e lundi du mois au No 1331A rue Ste-Catherine est. Président, A. Renaud, 560 Congrégation, Fitz 0995; Vice-président, C.-A. Mondor, 4227 rue Montana; secrétaire correspondant, E. Gilbert, 8626 Henri-Julien; trésorier, L.-P. Boisselle, 4502 rue Marquette; secrétaire-financier, Raoul Gervais, 2585 Boulevard Gouin; conducteur, A. Goudreau, 9078B Notre-Dame Est; Auditeurs, Arthur Boismenu, 4621 Colonial; Clovis Guilbeault, 5614 Delorimier; L. Tremblay, 472 GaZ, Verdun; garden, Joseph Girard, 8145 Saint-André.

## Le 700e anniversaire d'une église normande

C'est un fait très rare, même en France, qu'un village de 360 habitants puisse se vanter de posséder une église vieille de 700 ans et ayant une véritable valeur architecturale; tel est cependant le cas du village de Norrey, en Normandie, près de Caen, sur la ligne de Paris-Cherbourg.

L'été prochain, au mois d'août, en présence de Mgr François Picaut, évêque de Bayeux et Lisieux, cette église, un des plus remarquables monuments gothiques normands, célébrera son septième centenaire, par une série de cérémonies et de fêtes.

Pendant plus de quinze jours, seront évoquées les grandeurs passées de ce pittoresque village normand, où aura lieu une reconstitution du cérémonial avec lequel les pèlerins étaient accueillis, par milliers. Aujourd'hui les pèlerins se rendent ailleurs: à Lisieux, tout proche; à Auray en Bretagne; à Lourdes; à Nevers, à Sainte-Odile en Alsace. Mais l'église de Norrey est toujours debout, toujours majestueuse, mais ne servant plus au culte de la paroisse. Ajoutons que les touristes connaissent toujours le chemin du sanctuaire de Norrey et qu'ils viennent nombreux chaque année admirer les trésors d'art qu'il contient.

Les cérémonies du 700e anniversaire se dérouleront comme la coutume le veut en France: le matin sera consacré à la prière, aux sermons aux hymnes et aux méditations; vers midi, il y aura un banquet à la mode normande, c'est-à-dire plantureux et joyeux, dans la soirée, une fête populaire se terminera par une retraite aux flambeaux au cours de laquelle la vénérable église sera illuminée.

L'église de Norrey a été dénommée "Notre-Dame des Travailleurs", à cause des milliers de paysans et d'artisans normands qui venaient y prier durant les siècles passés.

Elle a aussi été appelée: "La Basilique des Arts", non seulement à cause de sa propre valeur artistique et des oeuvres qu'elle contient, mais parce qu'elle a servi de modèle à nombre de peintres français et étrangers tentés par l'aspect altier de sa tour gothique.

Elle.—Je ne t'ai épousé que par pitié pour toi.

Lui.—Et maintenant tout le monde a pitié de moi.

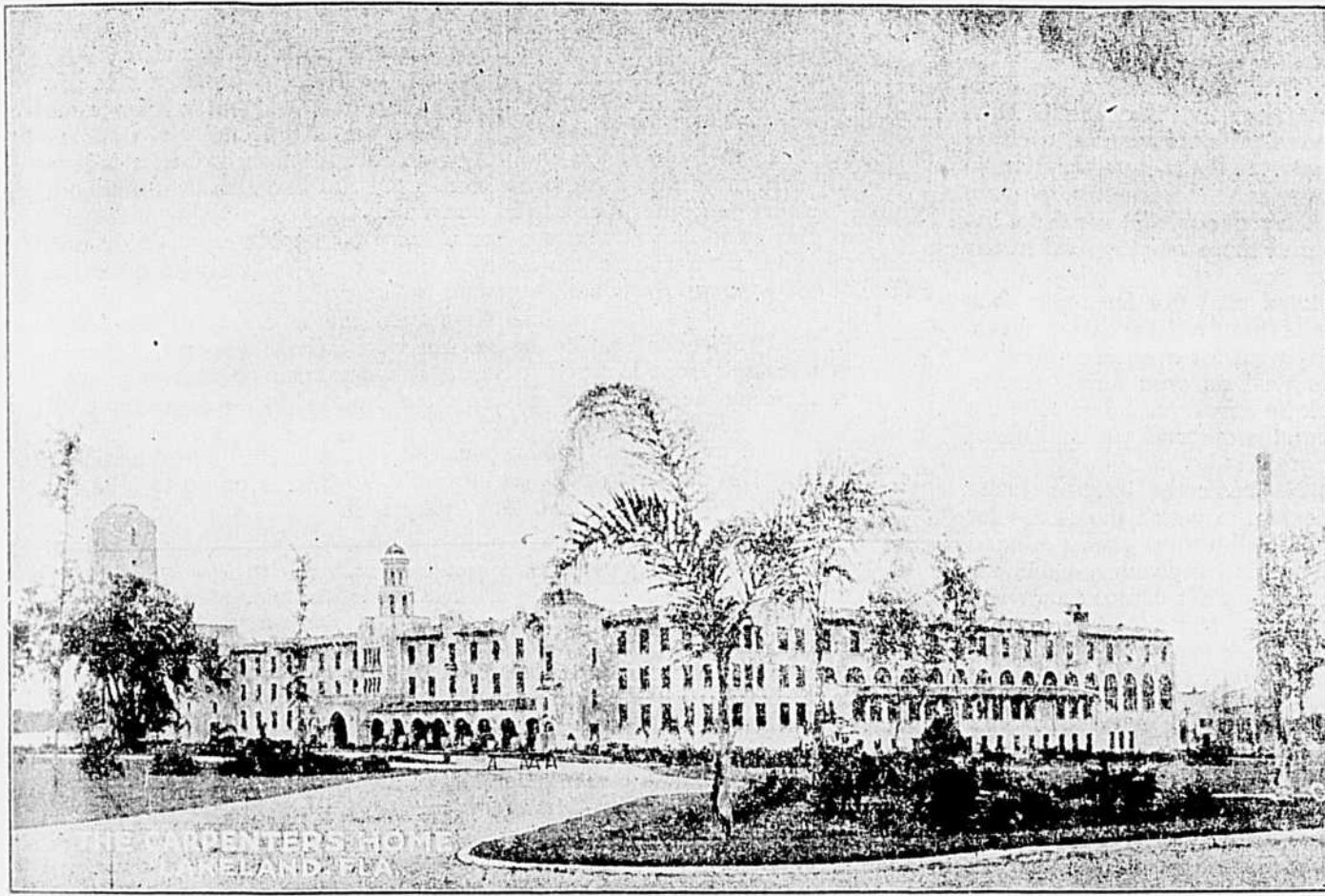
# La Fête du Travail sera célébrée le 5 septembre prochain

Le point de ralliement pour le défilé des forces ouvrières sera le parc Lafontaine. Le parcours par les rues Gauthier, Papineau, Sainte-Catherine, Saint-Laurent, Craig au carré Viger, lieu du démembrement.

L'après-midi: Parc Belmont, Cartierville — Sports et amusements.

Nous devons démontrer au public la force de nos unions internationales. Le meilleur moyen de le faire est de prendre place dans les rangs ; il est du devoir de tous les membres de le faire. "Pas d'abstentions" doit être le mot d'ordre.

## Le "Home" des Charpentiers-Menusiers, à Lakeland, Floride



C'est dans ce magnifique "Home", un chef-d'oeuvre d'architecture, mission espagnole, que les charpentiers et menuisiers, membres de la Fraternité Unie, peuvent aller terminer leurs jours paisiblement, sans soucis des problèmes qui confrontent actuellement les travailleurs de leur métier. Au nombre de 400, ils y coulent des jours heureux.

Cette propriété, située en Floride, constitue un endroit des meilleurs, quant à son climat, pour les membres âgés qui y résident.

Toutes les nécessités de la vie et le confort possible sont donnés aux occupants, ainsi que les amusements divers qui peuvent les distraire. En un mot, l'opération de ce "Home" et le soin de ses résidents constituent une petite communauté où les besoins et nécessités de tous sont fournis et où il fait bon vivre paisiblement.

## A bâtons rompus

(Suite de la première page)

### Le pouvoir d'achat intimement lié au salaire

Le pouvoir d'achat signifie tout simplement le montant d'argent dont un homme peut disposer pour acheter les articles dont il a besoin. Lorsqu'un homme achète dans un magasin de détail, il déclenche une série d'activités qui s'étend au système économique entier. Les salariés et leur famille constituent la grande majorité de ceux qui achètent dans les magasins de détail. Si le salaire est bon et l'enveloppe de paie bien remplie, les activités commerciales augmentent ; si les salaires tombent, les affaires s'en ressentent et diminuent.

Sous notre système économique, le salaire remplit deux fonctions différentes : il représente le coût de la main-d'oeuvre qui entre dans la fabrication, tout comme il constitue la majeure portion du prix de vente des marchandises sur le marché.

Tout employeur qui coupe les salaires soustrait une partie du pouvoir d'achat de la masse sur lequel lui-même et les autres employeurs dépendent pour activer la production. Il n'y a rien à gagner à produire des marchandises qui ne peuvent se vendre.

Ouvriers, soyez sur vos gardes contre ce qui arrive en maints endroits : Une manufacture se ferme ; après un intervalle plus ou moins long, le manufacturier entrevoit les officiers de l'union, leur disant qu'il a l'occasion d'obtenir un contrat mais à des conditions

si modiques qu'il ne pourra le prendre que si l'union accepte des taux de salaires plus bas ; tel qu'il présente l'affaire, c'est de travailler à salaire réduit ou à ne pas avoir d'ouvrage. Il a été prouvé qu'en maintes circonstances la fermeture de la manufacture n'était pas nécessaire mais avait été faite uniquement dans le but de réduire les salaires.

Il est du devoir de chaque union de maintenir les salaires et de refuser toute proposition de les réduire, tout comme elle se doit de les faire augmenter avec le volume plus élevé de la production. C'est uniquement en baissant le coût initial de la production, en maintenant et augmentant les salaires, que le standard de vie augmente et que les salariés peuvent se tenir au point avec le progrès social.

Ouvriers, n'acceptez pas de réduction de salaire et servez-vous de votre pouvoir d'achat pour encourager les manufactures qui paient des salaires d'union à leurs employés.



### D'autres l'ont déjà dit, mais où sont-ils ?

Personne ne détient le monopole de la bêtise. Il y a quelque temps, à la suite d'une entrevue avec un groupe d'employeurs dans le but de conclure une entente collective de travail avec leurs employés, — entrevue qui d'ailleurs se termina en queue de poisson — un des représentants s'étonna que les patrons avaient systématiquement rejeté toutes les propositions d'entente ; voici la réponse foudroyante qu'il s'attira :

"J'admets que vos propositions sont loin d'être exagérées, mais les membres de notre association (patronale) ont décidé de ne pas traiter avec une union ouvrière. Auriez-vous offert de travailler pour QUINZE CENTS DE L'HEURE que nous aurions refusé parce que l'offre serait venue de votre union."

Je lisais ces jours-ci dans une revue américaine la réponse à peu près identique d'un éditeur de journaux du Texas qui rendait témoignage devant une commission d'enquête :

"Q. — En d'autres mots, vous ne signeriez pas un contrat de travail avec une clause d'atelier fermé, même si les ouvriers consentaient à travailler pour 25 cents de l'heure ?

"R. — Je ne signerais pas même s'ils acceptaient de travailler pour rien."

Et le commentaire suivant de cette revue : "D'autres ont déjà fait des déclarations semblables, mais pour une raison ou une autre, ceux qui les avaient faites ont dû abandonner les affaires."

C'est ce qui arrivera fatalement tôt ou tard aux patrons du Québec qui refusent systématiquement de reconnaître une union ouvrière tout en se réservant le droit d'appartenir eux-mêmes à une association patronale. Ces messieurs veulent bien accepter l'argent des trade-unionistes qui les encouragent dans leur commerce mais ne veulent pas en employer.

\* \* \*

### Oui, pourquoi ?

C'est drôle comme il y a des gens qui parlent à travers leur chapeau, qui prennent leurs désirs pour des réalités. Ainsi ces jours derniers, au cours d'un pow-wow qui se tenait au lac Couchiching, Ontario, (quel drôle d'endroit pour débattre la question sociale !) un nommé Esdras Minville, de Montréal, a expliqué que la situation confuse dans laquelle se trouve la question syndicale est due au fait de l'incapacité des unions internationales et neutres de s'adapter à l'esprit et aux convictions sociales des ouvriers canadiens-français. Ouf ! que c'est beau ! Mais, dites-nous, une fois pour toutes, s'il est vrai que l'esprit et la mentalité des ouvriers canadiens-français diffèrent de ceux des autres ouvriers canadiens qui travaillent avec eux, vivent de la même vie, touchent le même salaire, ont les mêmes besoins, et comment cela peut-il se faire ?

Je suis persuadé que tous les ouvriers du Québec ont les mêmes problèmes à résoudre, les mêmes luttes à soutenir, qu'ils soient canadiens-français, canadiens-anglais, irlandais, etc. Alors pourquoi vouloir nous marquer comme une race à part ? Tous nous faisons partie de la grande famille ouvrière et savons fort bien que les haines de race et de religion ne peuvent que nous affaiblir pour le plus grand bien de ceux qui ont intérêt à nous diviser pour mieux pouvoir régner.

Le même illuminé (?) déclara encore "que cette déficience est responsable directement de l'expansion rapide des syndicats catholiques depuis leur création en 1907 ; ce n'est pas seulement parce qu'ils sont des canadiens-français mais aussi et surtout parce qu'ils sont des catholiques que les ouvriers du Québec ont abandonné des groupements plus vieux pour former des organisations séparées. Comme question de fait, c'est à l'Eglise catholique qu'ils doivent leur doctrine syndicale. A l'idée religieuse est liée l'idée nationale, l'une n'allant pas sans l'autre chez les canadiens-français."

Oui, parlons-en de l'expansion rapide des syndicats jaunes, remontons de quelques années en arrière et nous constaterons que les premiers adeptes des syndicats catholiques se recrutaient surtout parmi ceux qui avaient été expulsés des unions internationales pour des raisons... pourquoi les dire ? Ou encore parmi les incompetents qui ne pouvaient gagner les salaires d'union et devaient forcément s'offrir à rabais ; vous en connaissez et des masses.

Un de ces jours, nous pourrons tout à notre aise faire l'historique de ce mouvement de syndicats fantômes. Nous le ferons un jour et M. Esdras Minville — qui ne fait partie d'aucune union, probablement) en sera lui-même édifié. Que de surprises en réserve !

Ah ! oui, les grands apôtres du syndicalisme jaune, faites le panégyrique de votre mouvement, vous n'aurez guère de quoi être fiers lorsque nous vous aurons montré l'autre côté de la médaille. Tas de Pharisiens !

# Capital and Labor

**Criticism of Capital. Those Who Favor the Retention of the System Must Become Sensible to the Need for Progressive Change. The Organized Workers Are Not Opposed to Capitalism Providing It Recognizes the Right of the Worker to Protect His Interests and Give Him the Economic Security Which He Demands.**

By BERNARD ROSE.

(Continued from last week)

One means that has been frequently advocated to deal with the problem of unemployment is the reduction of hours. A certain type of employer still persists in his attitude of refusing to consider a reduced working week. The arguments advanced are similar to those given when the first factory acts were introduced in the British Parliament.

Discussing the re-distribution of income, he quotes from the June 2, 1934, issue of the "Economist" as follows: "The real argument for reducing hours of work is that it is socially desirable; that any decisive rise in the standard of living is impossible without it. . . . Shorter hours have not been made necessary by technological progress, but they have been made possible; or rather they have been made possible without a corresponding sacrifice in average income per head. . . . An increasing amount of leisure for the workers is now becoming an economic necessity. Without it they cannot possibly consume those secondary goods and services, the production of which is likely to create more and more employment in the future."

Organized labor both in the United States and the Dominion has repeatedly demanded a reduction in the hours of labor to 40 or 36 per week. Such reduction would not only provide employment for a large number of workers, but maintain purchasing power, as well as create new wants. Surely it is better that all those who must work be employed 36 or 40 hours a week rather than 60 per cent forty-eight hours, the other 40 per cent being supported out of relief funds or an insurance grant!

Professor Fisher emphasizes throughout his book the intense desire for "individual security." He refers to: "The extent to which the desire for individual security has grown in recent years may be most easily gauged from the growing popularity of fixed-interest-bearing securities, including government loans. Especially in a time of depression the contrast between the eagerness with which government loan subscriptions are filled up and the widespread refusal to risk any money at all in industrial development is very striking. The low interest rates at which governments are then able to borrow are sometimes interpreted as showing how good is the government's credit. Actually they show rather how bad is the credit of everybody else, the low interest rate being in fact a pathological symptom arising from an abnormal refusal to take risks."

Economic security would give the worker that peace of mind that would really make life worth the living. The average wage or salary earned by the gainfully employed worker does not permit him to lay aside a sufficient sum for the proverbial or inevitable rainy day. Hence, continuous employment is a matter deserving of the most sympathetic consideration on the part of industry and government.

It is evident that Professor Fisher is satisfied capitalism within a democracy can bring about necessary changes, given a willingness on the part of the employers to face the facts. In this respect, he says: "To suggest that socialist or communist control may be necessary to facilitate enjoyment of the fruits of material progress is certainly entirely contrary to much popular thought on this subject. It is often argued that capitalism is the instrument of progress encouraging men to take risks by offering them the undivided control of the gains which their investments bring them, while socialism is attacked as a system likely to discourage progress and create a dull monotony from which all change was excluded. The twentieth-century capitalist, however, refuses to behave in accordance with this theory; he refuses to allow himself to become an instrument of progress. Instead of taking risks, he bends his energies rather to conserving positions which have already been gained."

What has already been accomplished in the direction of giving the worker a measure of protection through a deeper interest in the worker's welfare on the part of industry, or the intervention of governments, demonstrates that the evils of which the workers and others, opposed to reactionary, and revolutionary movements complain, can be eliminated, if those who control industry as capitalists will, of their own motion, discuss with their employees such changes as will make it unnecessary for governments to intervene, to safeguard the economic existence of the worker. All those presently employed and in receipt of wages or salaries enjoy, or can exercise, political rights, which workers in former ages did not possess. The trade union has made the worker not only economically but politically conscious, hence the representations made by the organized workers for progressive legislation.

What has happened in non-democratic countries proves that the adoption of Fascism or Communism benefits neither the worker nor employer. In a democracy, there is scope for individual initiative and free organization. The laws protect the property rights of the citizen, and seldom interfere with the carrying on of industry other than to impose necessary taxes or protect the health and lives of the workers. That democracy encourages capitalistic endeavor is further demonstrated by the great wealth of democracies as compared with that of the regimented countries.

If capitalism has advantages over other forms of production, and is to survive, its directors and principal beneficiaries must think in terms of the welfare of the worker equally as much as they do of their own. If they continue stubbornly refuse to recognize facts, they will not only encourage the revolutionary element, but force even the worker, who is opposed to violent change, political or social, to accept the views of those who believe that substituting the state as the sole employer, and making production and distribution a national function, will give the worker a greater measure of security and justice than that which he presently enjoys.

Let me again repeat what I have said so often, that the trade union is a stabilizing force, and as the late Rt. Hon. W. E. Gladstone pointed out,

# "Play Ball"

By DR. CHARLES STELZLE, Executive Director, Good Neighbor League.

It was plainly the pitcher's fault. The ball seemed to rebound into his hands, as it came from the bat, and it took him completely by surprise. Three men were on bases, but for some unaccountable reason he stood in the pitcher's box with both hands over the ball, while the crowd yelled. He was badly rattled.

While he hesitated, the man on third made the home plate, and the player on second took his place. Then he made a wild throw to second to head off the player who was running from first, with the result that still another run was scored, leaving one man on second base. The whole thing was due to the pitcher holding the ball. At least, that was the principal reason for the bad play.

The week following the ball game, I saw a man in a labor hall "hold the ball," not because he was rattled, but because he wanted to "stop the game." Things were not going to suit his fancy, so he deliberately balked. That didn't help him or anybody else. It simply resulted in another set-back for the cause of labor in his local. Too often we meet just his kind: Of course, he isn't peculiar to the ranks of labor, but he is there, and that is why we are concerned about the matter.

Sometimes he "holds the ball" because of misunderstanding. And because he can't understand his opponent, he tries to destroy him. He should learn that it is far better to try to understand, and not to silence his adversary, even when to silence him is possible. If the one who opposes him is right, he will win in the end, anyway. And it surely is better to lose gracefully and manfully, than to be beaten out flat because of a stubborn refusal to study the other side of the question.

Bold and sweeping statements come more commonly from doubt and ignorance than from conviction. So look out for the fellow who claims a monopoly of wisdom. He is simply trying to "hold the ball."

Many of us have not yet mastered even the elements of the labor question. And this goes for the bosses as well as the workers. Theories have been formed from isolated facts or they are based exclusively upon personal experience and prejudice. We cannot afford to be dogmatic until the last fact has been presented.

There are so many factors to be considered that no one man has either the wisdom or the ability to pass as infallible. Also, it is going to take the whole "nine" to win the game, so let's "play ball."

## FROM OUR READERS

Kenogami, P. Q., Aug. 10, 1938.

Dear Sirs:

Having read your last editorial in *The Labor World*, concerning the printers of *L'Action Catholique* of Quebec, a paper-maker cannot but wonder what would happen to the paper industry, should he have to depend on such papers as *L'Action Catholique* and *Le Progrès du Saguenay*, of Chicoutimi, to employ the production of paper mills in the counties where they exist.

The word catholic meaning truth, should not be used at the head of a newspaper that is noted for the lies it has printed against the International unions in the past.

When they say that the International unions fix wage scales too high for the *petite industrie de Québec*, they are only hiding behind a thin blind trying to get sympathy from the working class of this province, to put profits in their own pocket.

The Catholic syndicates have signed contracts in the town of Chicoutimi where an apprentice barber gets no salary for the first six months. What a wage scale! If you know a better one, I'll listen.

When will this province realize that the paper mill workers' pay cheque comes from without of the Dominion, and not from within, because our paper is sold outside of Canada and not to *L'Action Catholique* or *Le Progrès du Saguenay*?

The latter newspaper employing mostly culled paper, from Price Bros. Co., and the Consolidated Paper Mills of Port Alfred and Kenogami.

If the papermakers had to depend on orders from the above mentioned newspapers, we'd be a pretty lean bunch.

The National Catholic Syndicates have been denounced by the Pope twice in less than two weeks, because the Pope has denounced Racism and Nationalism.

I would like to ask the National Syndicates what nation do they represent?

My great grandfather came to Canada from Ireland, but still I am as much a Canadian and as good a catholic as ever sprouted in the province of Quebec. There is an Irish priest in the United States whose name is known to everyone on this

continent: Father Charles Coughlin, of the Shrine of the Little Flower in Chicago. If some of the clergy of this province were to follow his example, and denounce the putrid governments we've had in the last forty years, this province would be a better place to live in for the working class, but to the contrary they are the head of a labor movement, namely the phantom catholic syndicates, believing that they are a great help to the working class, when they are only hindering him and keeping them out of a sound organization.

One cannot but realize how ridiculous all this mess is, after all. The clergy of this province must know that the working class are the ones that he has to depend on for his own living and instead of helping him, they do all in their power to hinder him, by preaching Racism and Nationalism as exists in the Catholic National Syndicates. They condemn communism, but, on the other hand, it is from the signing of such contracts as they have signed all over the province, some with a minimum of fifteen cents an hour, and no salary for the first six months, that communism breeds from.

But still you have to have a family, as numerous as nature will permit. But don't teach them any English until they are out of the eighth grade in the French schools.

And when they go to an English firm for work with a classical education, they are presented with a shovel.

If nationalism is so dear to the phantom syndicates, why is it that England and their beloved France are so closely combined together internationally? There is one example of Internationalism that they cannot deny, and which is approved of by His Holiness the Pope.

We have had one example of the National Catholic Syndicates crookedness in the building of a church in Jonquière, where they demanded one dollar and thirty-five cents from the unemployed of that town, promising them work, if they would join the syndicate, and two thirds of these men never got work. Will the church bells of this church ring for the christening of a child born to parents belonging to the International unions? Or, will they take their money — and keep them silent? A PAPER MAKER.

"the strongest bulwark of democracy." The trade union does not advocate the abolition of capitalism, since it recognizes that men must be differentiated because of ability and enterprise in availing themselves of opportunities as well as exercising such powers of organization as they possess, and, they contend that even within the framework of a capitalist society, functioning in a democratic state, no valid reason can be given, in view of the abundance which prevails or can be made possible, that the willing worker should be deprived of the economic security and protection to which he is entitled both as a productive agent and citizen.

## Bridges of Understanding

The Meeting of President Roosevelt and Prime Minister King  
Symbolic of Democracy.

By BERNARD ROSE.

Europe is a seething cauldron of hate, suspicion, ill will, persecution of minorities and feverish preparations for rearmament. Nations that should devote their time, wealth, and genius toward the building of a better and happier State concentrate upon the creation of huge armies. The economic and social welfare of the common people is no concern of the dictators. It is hardly believable that a whole nation will allow itself to be dragged into a state of mind that readily accepts the views, and its youth prepared to carry out the commands of the totalitarian oligarchies.

Never in the history of the world was the means and machinery of information so effectively and ruthlessly exploited to mislead the masses and build up a dangerous nationalism and false conception of race. Scientific discovery and progress is prostituted to serve the purpose of dictators who rely entirely upon force and espionage to intimidate or arouse popular passion as the need of the moment requires. The millions of wage earners are held in a thralldom far worse than that of the serfs of former ages. Since the workers are denied the right to associate to discuss industrial, social, and political problems they cannot have recourse to the sources of information and publicity available to the humblest worker in democratic countries. They are thus against their better judgment forced to think in the channels marked out by the dictator's propaganda ministry. We can therefore appreciate the difficulty of conveying truthful information to the regimented workers in Italy, Germany, and Russia. Dictators label as counter revolutionary any attempt to enlighten their victims upon the true state of affairs in democratic lands.

The difference in outlook on the part of the regimented workers and those in free lands is strikingly borne out by the freedom of movement that is characteristic of nations with parliamentary institutions.

On the occasion of the opening of a new bridge across the St. Lawrence, facilitating intercourse between the peoples of Canada and the United States the Prime Minister of the North American democracy and the President of the United States met to jointly declare the bridge formally opened for international traffic. This meeting of the two statesmen is symbolic of the conception of government and liberty, that distinguishes democracy from dictatorship. No army of officials were present to minutely and annoyingly examine those in the immediate vicinity of President and Prime Minister. Greetings were exchanged and hope expressed for a continuance of the cordial relations that have existed between the two nations for more than a century. Can we under present conditions conceive of a like ceremony between the totalitarian countries in Europe and those that are democratic?

The President of the United States is the agent of his fellow citizens. He must conform to the provisions of the Constitution. He is not above the law, although vested with great power. He is aware that he must be responsive to the people's wishes. He must submit proposed or projected legislation to Congress. He cannot rule by personal fiat.

The Prime Minister of the Dominion exercises the powers incidental to his office. He, like the President, must enjoy the confidence of his fellow citizens.

Let me make a further distinction between the statesmen of democratic countries and totalitarian tyrants: President and Premier suggest and plan, in the public interest and for the general welfare. They are much more concerned with economic and social programmes than those that are military. Their political outlook is constructively social. They believe in better as a means to promote human welfare rather than cannon. They are strongly opposed to the establishing and maintaining out of public fund of agencies to spy upon law abiding citizens. Both President Roosevelt and Prime Minister King have on numerous occasions stressed the vital democratic and humanitarian principles of "free speech" and "free association." Dictators, German, Russian, and Italian, regard the exercise of one or the other as treason against the totalitarian regime. There would be little likelihood of war and less need for its preparation by European nations if the masses enjoyed, in the war preparing countries, the rights of "free speech" and "free association." Nor would there be the slightest reason for arousing hate against defenseless minorities whose only crime is their religion or racial origin. Dictatorships are in essence cowardly and mean. They cannot take that broad and human view of men, principles, and institutions, democracies by their very constitution must.

The mind of the regimented victim of a dictatorship is closed to any idea or ideal that is readily acceptable to the free citizen of a democracy. To prove this, all we need do is to compare the Italian and German workman with the American or Canadian. Even in war the American and Canadian soldiers were far superior mentally and physically to the officer driven German.

Bridges in adjoining democratic countries make for a better understanding, peace, and a larger intercourse between peoples who govern themselves. In totalitarian lands soldiers stand on guard with fixed bayonets. Every person entering the country is a potential spy. Both the traveller and native are suspect. Yet, the dictators and their servile apologists arrogantly proclaim their unspeakable regimes superior to the democracies whether the latter are constitutional monarchies or republics! In peace and war, the free nations must present a common front to the dictatorships. The organized workers in the democratic countries must forget their domestic differences and co-operate with their political leaders who preach and practise the Gospel of Democracy.

DEMANDEZ | ASK FOR  
LA BIÈRE | THE POPULAR  
POPULAIRE | BEER

MOLSON

Brassée à Montréal  
depuis

152 ANS

Brewed in Montreal  
since

152 YEARS

## Discipline

There is one thing which very few people outside of a military camp seem able to learn, and that is obedience to authoritative guidance. By this we do not mean "dictatorship," either.

In business, men and women who want to advance to the point of giving orders first must learn to obey orders. The salesman who is instructed by his sales manager to work a certain town, and decides it is best to work another one instead, may be a good salesman, but he probably never be a sales manager.

The clerk who disregards instructions of his superior officer in the handling of details probably will remain a clerk; and he probably will never be too sure of his job, either.

No matter how much better our way seems to us, we should follow the rules until the time comes when we can convince our superior officer of the greater advantage of our way. If our idea is good, we may find him agreeably surprised at the comprehension we show of the intricacies of our job — perhaps a promotion will ensue.

Or he may show us that what we thought was a superior way of doing things is utterly impracticable in connection with the system as a whole. One can never tell!

He may show us that our pet idea is one that he spent a lot of money on, only to discover that it would not work. After all, the superior probably got where he is because he knew his job. Of course, if he is a superior officer he realizes that he doesn't know everything; that's why he is so approachable about new ideas.

But we will never convince him of the value of our ideas by ignoring his, and building up the mental attitude towards him that he is a conceited nincompoop who got his job by pull. Jobs sometimes are secured through pull, but pull won't keep a man in an important post. If he can't deliver, he will find himself relegated to the rear and some one else doing his job.

Before we can be entrusted to issue orders, first we must learn to obey orders.

When we get to thinking "everybody is out of step but us," it might be easier for us to get in step with the herd, or organization, to put it more politely, than have the organization change its step to suit our fancy.

The world must have discipline as well as enthusiasm.

## Pour vos impressions

Lorsque vous avez besoin de travaux d'imprimerie, appelez

Lancaster 5361

Nous garantissons satisfaction sous tous rapports, main-d'oeuvre et promptitude. Notre atelier est de l'union et travaille 44 heures.

Mercantile Printing  
11, rue Saint-Paul Ouest MONTREAL

## WE DO OUR PART

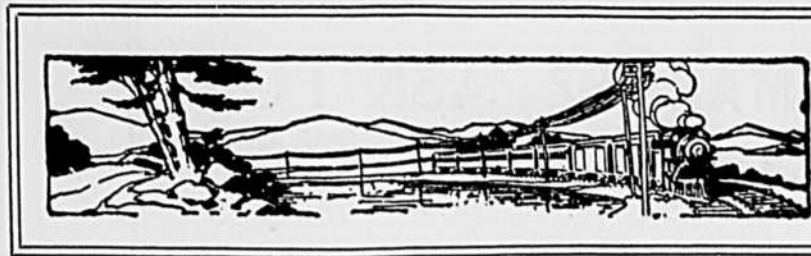


Members of the Boot & Shoe Workers' Union for 40 Years and to-day Canada's ONLY Men's Shoe Manufacturer belonging to the UNION.

THE SLATER SHOE COMPANY  
MONTREAL CANADA

Insist Upon the UNION STAMP!





# From Near and Far

## Ban on wage slashes urged by A. F. of L.

Washington, D. C.—A strongly-phrased warning that business recovery is impossible of achievement without increased buying of the masses of our people, the American Federation of Labor in its monthly survey of business, urged those who control industry to refrain from engaging in a program of wholesale wage cutting. Any movement to slash pay envelope contents, the Federation said, would be definitely "against the public interest."

Striking an optimistic tone with regard to the progress of business recovery, the Federation scheduled numerous signs indicating an upturn. The absence of widespread wage reductions thus far was held to have made possible a reserve purchasing power that has been an important factor in preventing a further decline in industrial activity.

"The present high level of workers income will prove a powerful lifting force, the survey said.

### Sign of Recovery

Among the signs of improved industrial conditions, the Federation listed the following:

The increase in unemployment seems to have been checked. In May 292,000 workers lost their jobs, but in June employment showed a gain of 7,000.

Business failures are decreasing, reports for the four weeks ended July 21 showing a 13 per cent decline as compared with the previous four weeks.

Inventories in the hands of wholesalers and retailers have been reduced, those for wholesalers having fallen 16.7 in June below those of a year ago.

A competent steel expert anticipates a steel operating rate of 55 per cent of capacity by the last quarter of the year.

Trade association reports indicate increasing confidence among businessmen.

### Benefits of Government Spending Program

Emphasizing the importance of the Government spending program in providing jobs and purchasing power for the idle, the Federation said:

"Surveying the progress thus far made in the Government program to create employment, we find that funds have already been allotted which will provide 9,237,000 man-months of employment before July 1, 1939. This is equivalent to full-year jobs for nearly 770,000 persons or half-year job for 1,540,000, a very important addition to the nation's employment any buying power."

"No recovery can be made without increased buying power," the Federation's survey concluded. "Wage cutting at the present time is against the public interest."

## Union's spiritual force Plaised by Father C. Rice

"The principles of Catholicism are not opposed to those of Unionism. On the contrary to help provide man with material things is to help save his soul." With these words Father Charles Owen Rice, prominent Pittsburgh priest, opened his talk before the members of Local 320, Monongahela, City.

The gathering was the first of a series of educational meetings to be held by the local.

Father Rice was enthusiastically greeted by a large audience of young women.

Mrs. Sarah Limbach, the district representative of the ILGWU, introduced Father Rice as a tireless worker for the union cause.

The priest spoke with sympathy and understanding of the problems confronting unions and appealed to his hearers to disregard the false ideas that a good Catholic should not belong to a union. Pointing out the value of unionism as a means of raising the standard of living of the entire community and not only that of its members, he urged his audience to do everything to bring a better understanding of unionism to the community.

"By example," he said "you can best do so. Learn to stand together to protect each other, to recognize that an injury to one is an injury to all."

In conclusion Father Rice spoke of the ILGWU as a great benefactor not only because it is able to better the wages, hours and conditions of its members but for its many other contributions.

"The real greatness of your Union," he said, "lies in the fact that it feeds your souls, that it gives you spiritual values without which men cannot live."

Following the lecture there was a reception in honor of a group of newlyweds, with gifts, refreshments and a merry time. The Executive Committee and Frances Manning, the shop chairlady were in charge.

### BARRED FROM AUSTRALIA

Workers from other countries will be kept out of Australia except in a few cases the government recently decided.

Many workers from Southern Europe and other parts of the continent have been immigrating to Australia and going into the sugar-growing districts in North Queensland. The government has an agreement with Australia union sugar workers providing that they shall be permitted to do 75 percent of the work in Australia. As the influx of foreign laborers has recently been large; the government will give special attention to immigration.

It was announced that permits to land will be granted only to aliens having from \$250 to \$1,000, who are not likely to become destitute and be placed on relief.

### HOLIDAYS IN SWEDEN

The problem of introducing a system of holidays with pay for workers in all industries is receiving attention in the Swedish trade union movement. A committee of experts set up by the government recently published a report.

Early in 1937 there were 5,448 collective agreements in Sweden granting holidays with pay, covering 574,000 workers. A total of 60 per cent of these agreements provided for six or fewer days of holiday, 4 per cent gave 12 and more days. Collective agreements without holiday provisions were in force for 194,000 workers.

The views put forward by the committee are based on the fundamental position that holidays should be paid for at the same rate as working days. The holidays would be determined on the basis of the work performed in the preceding year. For workers employed during the whole of the year the holiday would be 12 working days. A worker who gave up his position at any time would have the right to demand the holiday days to which his work entitled him, even if he left at a time not in the ordinary holiday period.

### 2 HOURS' REST A DAY

Eight hours has been made the maximum work day in Paraguay, South America.

The week of salaried and wage-earning employees of both sexes is 48 hours in industry, commerce, banking public works, construction, transportation, dock work, lumbering and some other lines. Overtime is permitted in special cases, usually in emergencies, but in no case can a worker be employed more than 10 hours a day.

In all cases the working day is to be broken by a rest period of not less than two hours. In some branches of business the work may be discontinued for a couple of hours, but in others the employees will take rests in shifts.

The Department of Labor will enforce these working conditions. Employers who violate the law are subject to fine.

### JAP LABOR IN WAR TIME

Restrictions rest heavily on Japanese labor while Japan is at war, the International Labor Office of Geneva, Switzerland, recently reported.

The Japanese National Confederation of Industrial Associations, whose members are employers, has asked the government to make certain regulations for employees.

As the sending of troops to the front has caused a shortage of male employees, employers have asked that regulations be changed to permit women and young persons to be employed.

Factory inspection has been rigid in some localities and the employers ask that inspection be modified.

The government is asked to provide for the families of the men who go to the front, when the loss of compensation of wage earners causes distress.

Employers want authority, when soldiers come home from the front, to discharge temporary workers, including women, and give employment to returned soldiers. The government is asked to give vocational training to wounded soldiers so that they may be employed in the industries.

Si l'ouvrier, comme d'ailleurs tout être humain, a droit à la vie, pourquoi, en certains milieux, s'obtient-on à lui nier ce droit?

## LE MONDE OUVRIER

Rédigé en collaboration  
Gus. FRANCO, Rédacteur  
Le seul journal ouvrier bilingue au Canada  
Un médium national pour les ouvriers



Membre de la Presse ouvrière internationale d'Amérique

### The Labor World

Canada's Only Labor Bilingual Paper  
A National Medium for the Workers

Imprimé par l'Imprimerie Mercantile, Limitée, 11, rue Saint-Paul Ouest, Montréal

Le soir, 908 Sherbrooke Est  
Tél. CHerrier 7050

GERARD TRUDEL  
AVOCAT

57 OUEST, RUE ST-JACQUES  
Suite 209. Tél. MARquette 2636

## MONARCH GAS RANGES

Made by  
Canadians  
for  
Canadian Homes



## SIMMONS

BEDS, SPRINGS, MATTRESSES  
Built for Sleep  
Montreal, Toronto, Winnipeg  
Vancouver

WE HAVE HELPED HUNDREDS TO OBTAIN positions as Letter Carriers, Postal Clerks, Customs Examiners, Clerks, and Stenographers, etc., and can help you. Write us for proof and free information. M. C. C. Schools Ltd., Toronto 10. Oldest in Canada.

## DOMINION BRIDGE CO. LIMITED

Head Office and Works at:  
LACHINE, P. Q.  
Branch Works:  
Amherst Ottawa Toronto  
Winnipeg Calgary Vancouver

### HELP FOR SPAIN

In response to an appeal to send a cargo of wheat to the civilian of Spain, officials of the Saskatchewan Wheat Pool have promised their full cooperation in securing donations from Saskatchewan farmers.

The officials will write to all Wheat Pool members asking them to assist the Canadian Committee to Aid Spanish Democracy by contributing part of their expected bumper crop.

A 5,000 ton Relief Ship will leave New York and Montreal late in September with a cargo of food, milk, clothing and medical supplies for Spanish civilians who face their third winter of war with the slenderest means of support.

The bulk of the Canadian cargo will be wheat from the west and clothing and medical supplies from the east.

A committee has been organized to visit the large clothing and medical supply manufacturers in the east to solicit donations for the ship, while trade unionists have agreed to work on the clothing on Saturdays and holidays as a token of their support of the unfortunate people of Spain, caught in the toils of a long-drawn-out war.

It is expected that more than 1,000 tons of supplies will be forthcoming from Canada.

Our Leading Amusement Places  
Dans nos Théâtres

## PALACE

IRVING BERLIN'S  
ALEXANDERS  
RAGTIME BAND  
With Tyrone POWER  
Alice FAYE, Don AMECHE

## CAPITOL

WARNER BAXTEH  
'ILL GIVE A MILLION'  
Marjorie WAEVER and  
Peter LORRE  
Added Attraction  
'Passport Husband'

## PRINCESS Theatre

'Cowboy from Brooklyn'  
with DICK POWELL  
PAT O'BRIEN  
PRISCILLA LANE  
Added attraction  
'MY BILL'  
with KAY FRANCIS

Tél. LANcaster 3858  
Salon de Fleurs ST-DENIS  
1590, RUE SAINT-DENIS (Edifice du Théâtre St-Denis)  
Spécialités:  
Bouquets de noces, Tributs floraux  
Escompte de 10% aux lecteurs du "Monde Ouvrier"  
Mme J.-Z. PILON. Rés. HA. 7901

'\$2,200.00 an Hour'  
In 1937 this Company, its subsidiary and controlled companies paid out in salaries and wages a total amount of \$5,387,249.00 or more than \$2,200.00 every working hour.  
THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY  
Montreal Quebec

THE CENTRE OF SOCIAL AND BUSINESS LIFE IN MONTREAL  
Windsor  
L'Alderic Raymond - VICE-PRESIDENT

UNIONISTES  
Avant et après la parade de la FETE DU TRAVAIL  
Une visite est sollicitée par le propriétaire de  
AMHERST TAVERNE  
100% ORGANISEE  
J.-H. DENIS  
1315, rue Ste-Catherine Est

## RACES at BLUE BONNETS

AUGUST 20th TO SEPTEMBER 5th  
FIRST RACE AT 2.45 P. M.  
(Daylight Saving Time)  
ADMISSION 50 cents  
MONTREAL JOCKEY CLUB  
(Member of the Province of Quebec Racing Association, Inc.)  
CHILDREN NOT ADMITTED